

Présents : Marie Griffay, Jean-François Mugnier, Marie Lalevée, Hervé Bize, Agathe Marie-Louise, Eric Fournel, Laurie Perol, Emmanuelle Potier, Marie Paule Bilger, Bernard Goy, Julia Vaillant, Valérie Lahouel, Sabine Hélas, Christelle Kreder

Excusés : Elfi Turpin, Céline Lachkar

Ordre du jour : Situation des galeries d'art privées et déconfinement

Relevé de conclusions

1. Un courrier de la Directrice régionale des affaires culturelles aux trois recteurs du Grand Est plaide pour une harmonisation des pratiques entre les deux ministères, s'agissant de la levée de l'obligation du service fait pour procéder à la rémunération des artistes intervenants.

Par ailleurs le ministère de la Culture met en place les conditions d'attribution d'une aide d'urgence au petites structures non labellisées, dont la rupture d'activité a généré des pertes de recettes significatives. La DRAC apportera prochainement des précisions à ce sujet.

2. Pour être très différente selon les cas, la situation des galeries ((commerciales) d'art contemporain en région est critique. Leur fermeture, le confinement de leurs collectionneurs et la probabilité qu'ils se recentrent sur le risque économique à l'issue du confinement en sont les causes. Questions sur des aides, gouvernementales, régionales, achats publics, soutiens à la participation aux foires ?

3. Déconfinement

S'agissant des petits musées, un vademecum existe, s'agissant des lieux de création, l'équivalent est à l'étude et devrait arriver en DRAC rapidement.

Les structures s'interrogent sur les conditions, qui diffèrent selon les régions (classement en zones, effectifs des visiteurs, espaces ruraux espaces urbains) ainsi que sur l'avenir budgétaire en 2021.

1. Rappels DRAC

- **Courrier de la directrice régionale aux 3 recteurs du Grand Est** pour procéder à la rémunération des interventions annulées, reportées. Ils y ont répondu favorablement et vont transmettre cela aux chefs d'établissement.
- **Aide d'urgence particulière DRAC** pour structures non labellisées et en péril.
 - Les structures peuvent se rapprocher des DRAC
 - Présenter un état des lieux en 3 parties : pertes évaluées, économies réalisées par l'absence d'activités, bilan-synthèse qui montre quel est le besoin
 - Aide d'urgence plafonnée à 8 000 € maximum
 - Communication sur le site DRAC et Newsletter

2. Situation des galeries d'art en Région

Toutes les galeries privées du territoire sont différentes (politiques d'exposition, fonctionnements). Elles sont peu nombreuses implantées en Grand Est et principalement concentrées à Strasbourg. Pour certaines, une forte activité internationale avec des collectionneurs étrangers ; d'autres, une

diffusion majoritairement d'artistes de grande notoriété ; d'autres une attention à la scène régionale ; des galeries émergentes. Cela implique des mesures différentes.

Il existe également des galeries plutôt commerciales et des galeries associatives avec statut mixte qui ne font pas l'objet de ce point.

- **Reprise** : interrogation sur la date de réouverture. Pas avant le mois de juin.
- **Perte de revenus** : Fortes pertes prévues avec cette fermeture de 3 mois minimum sur les 6 premiers mois de l'année. De plus, la période juillet-août est une période creuse.
 - Les aides gouvernementales vont-elles se poursuivre hors confinement ?
 - Baisse significative des achats car les collectionneurs sont eux-mêmes impactés par la crise sanitaire et auront en tête de sauver leur propre activité.
- **Aide Région pour les galeries** : la date limite de candidature 4 mois avant est-elle maintenue ?

Proposition : Ce délai peut être assoupli mais pas d'assurance que les foires se tiennent à la rentrée.

- **Achats publics**

- Demande d'attention particulière aux structures qui ont des comités d'achat (FRAC et musées) pour soutenir les galeries du territoire
CT FRAC Champ-Ard. : Mai 2020 > soumettre des dossiers pour 2021 ?
CT FRAC Alsace : Juin 2020 et CT FRAC Lorraine : Septembre 2020
- Commission du CNAP de juin : critères de sélection inadaptés, budget global faible, peu de chance de soutien.

Proposition : proposer un échange entre les structures en mesure de faire des acquisitions d'œuvres contemporaines (Musées, FRAC), les galeries et la foire St'Art.

Proposition : on pourrait imaginer que les FRAC des territoires dans lesquels se trouvent des galeries préviennent les membres du CT qu'à titre exceptionnel, une partie du budget qui reste à définir de 2020 et 2021 serait consacré à des artistes et galeries du territoire.

Propositions :

- **Foires**

- Initiatives types salons du livre (stands communs des éditeurs) > stand commun des galeries
- **Foire St'ART** qui ne présenterait que 30 galeries privilégiant les galeries de la Région
- Créer un parcours des galeries à Strasbourg en septembre

- **Renforcer le lien aux Musées**

- La majorité des structures et des soutiens apportés par l'Etat et la Région sont concentrés sur les structures d'art contemporain. Les Musées sont suivis par les services du Patrimoine. MAMCS pas de financement DRAC et le Centre Pompidou n'a pas de collection.

3. **Déconfinement**

- DGCA : texte de préconisations sanitaires en cours d'élaboration pour les lieux d'expos
- DGPAT : vademecum des petits musées en cours d'élaboration à transmettre

Proposition : transmettre le Vademecum pour les petits musées

- **Point structures de Versant Est, LoRa et Bulles** : situations multiples selon les projets, la taille des structures et leur implantation. Elles commencent à faire des projections pour la reprise des équipes, des projets et l'accueil du public.

- Attente de la carte de France avec zones rouges et vertes
 - Garantir l'application des consignes d'hygiène
 - Questions de délais de commande, de stocks et de coûts pour se doter des produits sanitaires (masque, visière, thermomètre...).
 - Plateformes d'achat : barriere-covid19.fr et d'autres ressources pour achat visière (Garage Coop et réseau makers en région)
 - Reprises : Musée Würth en juin, CRAC reprise en douceur, Kunsthalle a démonté son exposition car trop interactive entre publics et supports. La Ville de Mulhouse est en train d'étudier la possibilité que les lieux culturels de la Ville accueillent des petits groupes d'élèves pour désengorger les écoles
 - Difficultés des structures de réunir leurs instances de gouvernance quand les équipes municipales ne sont pas encore installées
- **Aides publiques 2021.** Les structures s'interrogent et s'inquiètent des perspectives budgétaires 2021.
La Région précise que la préparation budgétaire est en cours et que les revenus vont être à la baisse pour les collectivités territoriales en 2021 et 2022. La DRAC précise que les perspectives budgétaires de l'Etat ne sont pas encore connues à ce jour.
- **Mettre en place une plateforme d'échanges de ressources**
Proposition : création d'un dossier partagé par Julia Vaillant sur OneDrive